



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le  
lundi le 14 septembre 2015 en la salle du Conseil et à laquelle sont  
présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	André Leclerc,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le  
quorum.

2015-09-203  
6286

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à  
l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre  
du jour soit ainsi accepté.

2015-09-204  
6286

**ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à  
l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la session  
ordinaire tenue le 10 août 2015 et la session spéciale du 8 septembre  
2015.

**QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des  
questions.

2015-09-205  
6286

**DÉPÔT DES RAPPORTS**

**- Rapport financier**

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 août 2015.

**- Aqueduc**

Pointe-aux-Outardes : 3113 m<sup>3</sup>, moyenne : 100 m<sup>3</sup>/jr  
Les Buissons : 9 963 m<sup>3</sup>, moyenne : 321 m<sup>3</sup>/jr  
Station de recherche : 03-08-2015 au 01-09-2015, 6,4 m<sup>3</sup>  
Camping de la Rive : 03-08-2015 au 01-09-2015, 6,5 m<sup>3</sup>



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**- Service incendie de Pointe-aux-Outardes**

Rapport sur les pratiques tenues : 19 et 26 août 2015  
Incendies : 30 août 2015  
Premiers répondants : 6, 16, 22, 25, 27 et 30 août 2015  
Formation : Aucune

**- M.R.C. de Manicouagan**

Procès-verbal du 19 août 2015.

Il est proposé par le conseiller Julien Normand et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2015-09-206  
6287

**CORRESPONDANCE :**

**Reçue :**

\* Mme Isabelle Bergeron, directrice, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs -15-08-31- information que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a procédé à une nouvelle publication des habitats fauniques et demande de prendre connaissance des habitats fauniques sur le territoire de la municipalité, afin d'en tenir compte dans l'exercice de nos compétences.

**Expédiée :**

\* M. Nelson Jacques -15-08-11- envoi de la résolution numéro 2015-08-180 selon laquelle le conseil met en vente les terrains qui sont situés en zone d'habitation et qui n'ont pas été utilisés pour le projet de déplacement des résidences dans le secteur de la rue Labrie Est, le lot 21-1-7, du rang de la Pointe-aux-Outardes lui est offert au coût de 9 132,35 \$, plus taxes.

\* M. Jérôme Paquet, Construction Fortin & Lévesque inc. -15-08-11- envoi de la résolution numéro 2015-08-181 selon laquelle le conseil accepte le prix budgétaire pour isoler le plancher et la toiture, ainsi que pour installer une conduite d'eau chaude dans le nouveau petit garage, au coût de 6 155,91 \$, plus taxes.

\* M<sup>e</sup> Brigitte Bhérier, Bhérier & Associés, avocats -15-08-11- envoi de la résolution numéro 2015-08-182 selon laquelle le conseil mandate Bhérier & ass., avocats pour entreprendre les procédures judiciaires nécessaires afin que le contrevenant se conforme, notamment, en utilisant le recours en injonction prévu à l'article 231 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

\* Mme Marielle Dionne, Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes -15-08-11- envoi de la résolution numéro 2015-08-187 selon laquelle le conseil accepte les révisions budgétaires, datées du 7 juillet et du 4 août 2015, de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité augmente à 6 560 \$ pour l'année 2015.

\* Mme Danielle Bernatchez, directrice de la vérification comptable du transport, Ville de Baie-Comeau -15-08-11- envoi de la résolution numéro 2015-08-188 selon laquelle il accepte les états financiers 2014 du Transport adapté aux personnes handicapées et préparés par la ville de Baie-Comeau. La part de la municipalité est au montant de 5 325 \$. La municipalité confirme sa participation financière pour 2015.

\* M. Jérôme Paquet, Construction Fortin & Lévesque inc. -15-08-11- envoi de la résolution numéro 2015-08-191 selon laquelle il accepte de procéder au paiement pour les travaux terminés au 31 juillet 2015 concernant l'agrandissement et le réaménagement du centre des loisirs (phase 2). Le



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 62 559,12 \$, taxes incluses.

\* L'Équipe du programme Emploi d'été Canada, Centre Service Canada -15-09-03- envoi de la demande de remboursement et le rapport d'activités dûment complétés dans le cadre du Programme « Emploi d'été Canada ».

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite la population à poser des questions.

2015-09-207  
6288

### PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2015-09-14 ainsi que la liste des transferts budgétaires suivante :

### LISTE DES TRANSFERTS POUR SEPTEMBRE 2015

#### **Transferts:**

02 13000 494	Cotisations, abonnements	+	100 \$
02 13000 951	Quote-part M.R.C.	+	1 500 \$
02 19000 341	Avis publics	+	1 500 \$
02 19000 412	Services juridiques	+	500 \$
02 19000 970	Dons et subvention – OBSL	+	1 000 \$
02 32000 522	Ent. garage et entrepôt	+	500 \$
02 32000 525	Ent. et rép. – Véhicules voirie	+	500 \$
02 70000 310	Frais dépl. personnel	+	250 \$
02 70130 521	Ent. et rép. – Patinoire	+	300 \$
02 70150 649	Pièces et accessoires – Terrain jeux	+	135 \$
			<hr/>
			6 285 \$
02 13000 454	Formation et perfectionnement - ADM	-	350 \$
02 19000 141	Salaire régulier – Concierge	-	2 600 \$
02 19000 200	Charges sociales – Employeur	-	400 \$
02 22000 141	Salaire régulier - Pompiers	-	2 000 \$
02 70000 141	Superviseur – Salaire régulier	-	200 \$
02 70000 200	Charges sociales – Employeur	-	50 \$
02 70150 141	Salaires régulier – Terrain de jeux	-	16 \$
02 70150 200	Charges sociales – Employeur	-	119 \$
02 99000 891	Intérêts – Emprunt temporaire	-	550 \$
			<hr/>
			6 285 \$

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

Aucun.

**PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS**

Aucun.

**PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS**

2015-09-208  
6289

**DEMANDE DE SIGNALISATION – MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

**CONSIDÉRANT** les risques d'accidents en face de l'intersection en T du chemin Principal et de la rue Labrie, sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;

**CONSIDÉRANT QUE** l'analyse pour chercher des solutions a été effectuée par le ministère des Transports afin de sécuriser les lieux;

**CONSIDÉRANT** les recommandations énumérées dans la lettre de M. Michel Pelletier, en date du 16 août 2012;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire demander au Centre de service de Baie-Comeau, du ministère des Transports, de vérifier certaines possibilités pour aménager la signalisation afin de favoriser une plus grande visibilité de l'intersection.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de demander au Centre de service de Baie-Comeau, du ministère des Transports, de vérifier certaines possibilités pour améliorer la signalisation afin de favoriser une plus grande visibilité de l'intersection.

2015-09-209  
6289

**TRAVAUX SUR LA PISTE CYCLABLE – CORPORATION DE LA VÉLOROUTE DES BALEINES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Corporation Véloroute des baleines désire effectuer des travaux dans le cadre du programme Action de l'entreprise ALCOA concernant la piste cyclable située sur le territoire de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux consisteraient à terminer la halte vélo à l'entrée de la future piste cyclable, réparer les 400 mètres de la piste qui ont été brisés suite à l'installation de la passerelle, ainsi que la plantation d'une quarantaine d'arbustes le long des 200 premiers mètres de la piste;

**CONSIDÉRANT QU'** ils auront besoin du tracteur Kubota de la municipalité pour la réalisation des travaux.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser la Corporation Véloroute des baleines à réaliser des travaux qui consistent à terminer la halte vélo à l'entrée de la future piste cyclable, réparer les 400 mètres de la piste qui ont été brisés



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

suite à l'installation de la passerelle, ainsi que la plantation d'une quarantaine d'arbustes le long des 200 premiers mètres de la piste.

Il est également résolu de faire le prêt du tracteur Kubota pour aider à la réalisation des travaux.

**2015-09-210  
6290**

**TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES – AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DES LOISIRS (PHASE 2)**

**CONSIDÉRANT QU'** il est nécessaire de percer le plancher de béton pour les plombs de toilettes, les drains des lavabos et de l'urinoir, le drain de plancher et les alimentations en eau potable pour chacun des appareils;

**CONSIDÉRANT QU'** il faut modifier l'emplacement de la nouvelle cloison du bureau du superviseur;

**CONSIDÉRANT QU'** il faut enlever le cabinet incendie existant, déplacer les conduits et installer un nouveau cabinet avec boyau et extincteur.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter le prix budgétaire de Construction Fortin & Lévesque inc. afin de procéder à :

- percer le plancher de béton pour la plomberie des toilettes;
- modifier l'emplacement de la nouvelle cloison du bureau du superviseur;
- enlever et installer un cabinet avec boyau et extincteur;
- ajouter de l'acier plié pour la jonction des toitures;
- réinstaller l'abreuvoir;
- ajouter des accès au toit et au vide sanitaire;

et ce, au coût de 7 777,13 \$, plus taxes.

Il est également résolu que ces coûts seront pris dans le surplus accumulé.

**2015-09-211  
6290**

**DEMANDE DE PAIEMENT # 2 – AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DES LOISIRS (PHASE 2)**

**CONSIDÉRANT** la demande de paiement #2 de Construction Fortin & Lévesque inc. pour les travaux terminés au 31 août 2015 concernant l'agrandissement et le réaménagement du Centre des loisirs (phase 2);

**CONSIDÉRANT QUE** le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 126 842,03 \$, taxes incluses;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Éric Lirette, architecte, recommande le paiement tel que soumis par l'entrepreneur.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de procéder au paiement de la demande de paiement #2, de Construction Fortin & Lévesque inc., pour les travaux terminés au 31 août 2015 concernant l'agrandissement et le réaménagement du Centre des loisirs (phase 2). Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 126 842,03 \$, taxes incluses.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



2015-09-212  
6291

**TOITURE EXISTANTE – CENTRE DES LOISIRS**

**CONSIDÉRANT QU'** il y a infiltration d'eau par la toiture existante au Centre des loisirs;

**CONSIDÉRANT QU'** il faut procéder au remplacement de toutes les vis sur la toiture existante et sceller le solin de jonction au-dessus des chambres des joueurs;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Construction Fortin & Lévesque inc. pour réaliser les travaux.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Construction Fortin & Lévesque inc. pour procéder au remplacement de toutes les vis sur la toiture existante du Centre des loisirs et sceller le solin de jonction au-dessus des chambres de joueurs, au coût de 6 000 \$, plus taxes.

Il est également résolu que ces coûts seront pris dans le surplus accumulé.

2015-09-213  
6291

**ACHAT – FOURNITURE D'AQUEDUC**

**CONSIDÉRANT QUE** le service des travaux publics doit avoir en inventaire du matériel pour la réparation ou la construction d'entrées d'eau;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Produits BCM Ltée pour l'achat de matériel.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de matériel pour la réparation ou la construction d'entrées d'eau auprès de Produits BCM Ltée, au coût de 827,74 \$, plus taxes.

2015-09-214  
6291

**SOUSSION – APPEL D'OFFRES 2015-04 – DÉNEIGEMENT DES RUES DES PLACES BILODEAU, GAGNÉ, HARVEY ET OUTARDES SAISON 2015- 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à un appel d'offres public 2015-04 concernant le déneigement des rues des places Bilodeau, Gagné, Harvey et Outardes pour les saisons 2015-2018;

**CONSIDÉRANT QU'** après analyse des soumissions reçues, le plus bas soumissionnaire conforme est l'Entreprise Georges Lepage inc.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte la soumission de l'Entreprise Georges Lepage inc. concernant l'appel d'offres 2015-04 pour le déneigement des rues des places Bilodeau, Gagné, Harvey et Outardes en vue des saisons 2015-2018, au coût de 169 848,26 \$, taxes incluses.

2015-09-215  
6291

**SOUSSION – APPEL D'OFFRES 2015-05 – DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS ET DES CHEMINS D'ACCÈS, SAISON 2015- 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à un appel d'offres public 2015-05



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

concernant le déneigement des  
stationnements et des chemins d'accès pour  
les saisons 2015-2018;

**CONSIDÉRANT QU'** après l'analyse de la soumission reçue, le  
plus bas soumissionnaire conforme est  
l'Entreprise Georges Lepage inc.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et  
résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte la  
soumission de l'Entreprise Georges Lepage inc. concernant l'appel d'offres  
2015-05 pour le déneigement des stationnements et des chemins d'accès  
en vue des saisons 2015-2018, au coût de 81 811,04 \$, taxes incluses.

2015-09-216  
6292

**SOUSSION – APPEL D'OFFRES 2015-06 – DÉNEIGEMENT DES  
RUES LABRIE, DAVID ET BAIE SAINT-LUDGER –SAISON 2015- 2018**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a  
procédé à un appel d'offres public 2015-06  
concernant le déneigement des rues Labrie,  
David et de Baie-Saint-Ludger pour les saisons  
2015-2018;

**CONSIDÉRANT QU'** après l'analyse des soumissions reçues, il n'y  
a aucune soumission conforme;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes va  
procéder à un nouvel appel d'offres public  
2015-06 en changeant le matériel et  
l'équipement demandés.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et  
résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procède à  
un nouvel appel d'offres public 2015-06 concernant le déneigement des  
rues Labrie, David et de Baie-Saint-Ludger pour les saisons 2015-2018.

2015-09-217  
6292

**SOUSSION – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2015-07–  
TRAVAUX DE STABILISATION DE TALUS AU CENTRE DES LOISIRS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a  
procédé à un appel d'offres sur invitation  
2015-07 pour des travaux correctifs et de  
mesures de protection de talus au Centre des  
loisirs afin d'éviter que les rejets d'eau ne  
provoquent d'impacts négatifs vis-à-vis la  
stabilité du talus sujet aux glissements de  
terrain;

**CONSIDÉRANT QU'** après l'analyse des soumissions reçues, le  
plus bas soumissionnaire conforme est la  
compagnie Roland Munger inc.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et  
résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte la  
soumission de la compagnie Roland Munger inc. concernant l'appel  
d'offres 2015-07 pour des travaux correctifs et de mesures de protection de  
talus au Centre des loisirs afin d'éviter que les rejets d'eau ne provoquent  
d'impacts négatifs vis-à-vis la stabilité du talus sujet aux glissements de  
terrain au coût de 5 743 \$, taxes incluses.

Le coût de ces travaux sera pris dans le surplus accumulé.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



2015-09-218  
6293

**SOUSSION – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION 2015-09 –  
TRAVAUX DE NETTOYAGE LÉGER DU COURS D'EAU DE LA RUE  
DES BOULEAUX**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes a procédé à un appel d'offres sur invitation 2015-09 pour des travaux de nettoyage léger du cours d'eau de la rue des Bouleaux;

**CONSIDÉRANT QU'** après l'analyse des soumissions reçues, le plus bas soumissionnaire conforme est la compagnie WSP.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte la soumission de la compagnie WSP pour l'appel d'offres 2015-09 concernant des travaux de nettoyage léger du cours d'eau de la rue des Bouleaux au coût de 3 950,54 \$, taxes incluses.

2015-09-219  
6293

**NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de nommer M. André Leclerc au titre de maire suppléant pour la période du 15 septembre au 9 novembre 2015.

**AFFAIRES NOUVELLES**

2015-09-220  
6293

**APPEL D'OFFRES PUBLIC 2015-10 – AMÉNAGEMENT DE NOUVEAUX  
PUITS ET LE REMPLACEMENT DE CONDUITES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire procéder à un appel d'offres public 2015-10 pour l'aménagement de nouveaux puits d'eau potable et le remplacement de conduites;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, est responsable de l'octroi du contrat.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de procéder par appel d'offres public 2015-10 pour l'aménagement de nouveaux puits d'eau potable et le remplacement de conduites, dès que les documents seront prêts.

2015-09-221  
6293

**ACHAT PEINTURE - LIGNES DE RUE**

**CONSIDÉRANT QU'** il faut procéder aux travaux de peinture de lignes des rues municipales cet automne.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller André Leclerc, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat de 75 gallons de peinture à ligne de rue auprès de Roland Tremblay & fils inc. au coût de 2 235 \$, plus taxes.

**PROJET ROUTIER**

Le conseiller Serge Deschênes nous informe que le ministère des Transports est présentement en appel d'offres pour des travaux de réfection de deux (2) ponceaux qui seraient réalisés cet automne sur le chemin Principal. La balance des travaux du projet routier ne seront pas réalisés cette année car les ententes d'acquisition de gré à gré ne sont pas



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

finalisées avec les propriétaires concernés. Le ministère des Transports espère aller en appel d'offres en 2015 pour réaliser ces travaux au printemps 2016.

**CENTRE DE RECHERCHE**

M. le maire nous informe qu'il a assisté, ce matin, à une rencontre du comité stratégique pour le Centre de recherche Les Buissons concernant le dépôt du rapport de la firme AGECO. Il y a diverses suggestions de structures possibles pour l'avenir du centre. Le comité stratégique continuera ses travaux lors de prochaines rencontres.

**PÉRIODE DE QUESTION**

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2015-09-222  
6294

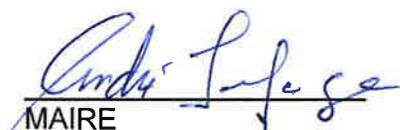
**FERMETURE DE LA SESSION**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 21 h 02.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE /  
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE